

Saint Sacerdos laisse son siège à saint Nizier, grand-oncle maternel de Grégoire de Tours, fils d'un sénateur du nom de Florentin. La charité fut aussi une de ses principales vertus. Saint Agricole, évêque de Chalon-sur-Saône l'avait ordonné prêtre à l'âge de trente ans — puis Nizier succéda à son oncle Sacerdos sur le siège primatial de Lyon. — Après une vie consacrée entièrement au bien de son troupeau, il descendit dans la tombe en 573, et fut inhumé dans l'église des Saints-Apôtres qui, depuis lors, a porté son nom.

de l'Eglise de Lyon vivaient en communauté et leur attachement aux anciens usages était déjà connu de l'Eglise.

Charlemagne tenait tellement au maintien de cet usage si louable qu'Alcuin, dans sa 69<sup>e</sup> lettre recommanda aux clercs de Lyon de rejeter toute nouveauté inconnue à leurs pères. » In ecclesiasticis officiis inauditas priscis temporibus traditiones nolite negligere, alias recipere, per apostolicæ doctrinæ publice pergite stratam, nec per diverticula cujus libet novitates in dexteram vel sinistram a via regia declinate. (Mem. du chap. prim. de Lyon. 1776.)

Les cloîtres des églises cathédrales furent bâtis, la plupart en exécution de l'art. 8 des capitulaires de Charles-le-Chauve de l'an 877, publié dans son palais de Pavie où soixante évêques s'étaient réunis.

« Ut episcopi, dit cet article, in civitatibus suis prosernam ecclesiae claustrum instituant, in quo ipsi cum claro secundum canonicam regulam Deo militent et sacerdotes suos ad hoc constringent ut ecclesias non derelequent et aliter habitare praesumant. »

La cathédrale de Lyon eut deux cloîtres — on appelait *petit cloître* celui dont une partie seulement subsiste encore au flanc méridional de Saint-Jean.

Le *grand cloître* était formé par un certain nombre de maisons et d'églises du quartier qu'entourait la solide muraille dont on voit encore quelques restes rue Tramassac.